



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 06/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/730030139>



Vallon de l'Ady à Marcillac (Identifiant national : 730030139)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z1PZ0808)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Bareille Sophie
(Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées), .- 730030139, Vallon de l'Ady à Marcillac.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/730030139.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Bareille Sophie (Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées)

Centroïde calculé : 609623°-1941284°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 27/11/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 27/11/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aveyron
- Commune : Valady (INSEE : 12288)
- Commune : Marcillac-Vallon (INSEE : 12138)
- Commune : Salles-la-Source (INSEE : 12254)

1.2 Superficie

315,22 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 279

Maximale (mètre): 507

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le périmètre de la ZNIEFF s'étend sur environ 300 ha en bordure du causse Comtal, et comprend le vallon de l'Ady entouré à l'est par un ruisseau et à l'ouest par l'Ady, affluent du Dourdou. Cette zone de vallon comprend plusieurs intérêts floristiques et faunistiques avec des habitats variés. Les zones sèches sont représentées par la transition des pelouses sèches vers les chênaies sur les versants bien exposés. En fond de vallon, on trouvera des prairies mésophiles et un linéaire de ripisylve. La zone au nord affleure les habitations de Marcillac-Vallon pour intégrer un gîte d'hibernation d'une colonie de chauves-souris. Elle s'étend vers le sud afin de prendre en compte la présence de la Loutre sur le ruisseau. La ZNIEFF est parcourue par une voie ferrée (et tunnels) ainsi qu'un axe routier du nord au sud.

Les deux espèces remarquables citées sont liées à des habitats secs. La Marguerite de la Saint-Michel (*Aster amellus*) est une plante de pelouse sèche protégée au niveau national et présente seulement dans les départements du nord de la région. L'Épipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*) est une orchidée inféodée aux bois secs et clairs. Malgré une répartition nationale, elle reste localisée et relativement rare dans la région. Aucun habitat déterminant n'a été noté, malgré la présence de pelouses sèches et de prairies mésophiles, susceptible de représenter des habitats remarquables, comme des prairies de fauche ou des prairies humides. Des prospections supplémentaires devront être réalisées dans ce sens. Une espèce de champignon remarquable est également présente : le Pleurote du Panicaut (*Pleurotus eryngii*), qui pousse sur les racines du Panicaut des champs (*Eryngium campestre*), très commun dans les pelouses sèches.

La Loutre a été identifiée sur le ruisseau affluent (présence d'épreintes). Sa présence dans cette zone est cohérente, du fait de la colonisation de l'espèce par des populations venant du Massif central depuis les années 1990 au sud-est de la région. Un autre enjeu réside dans la présence d'une colonie d'hibernation de Petit Rhinolophe, présente dans un ancien tunnel à demi effondré, mais sécurisé depuis par un aménagement physique qui permet le passage des chauves-souris. Ce site présente un intérêt départemental vu le nombre d'individus présents (39), car les regroupements hivernaux de cette espèce atteignent rarement plus de trente animaux dans les gîtes d'hibernation connus. La prise en compte d'une « zone tampon » autour du gîte permet d'englober une partie de leurs terrains de chasse, qu'elles utilisent pendant ou en sortie de la période hivernale. Le Petit Rhinolophe préfère les milieux boisés, haies et ripisylves avec plusieurs strates de végétation, généralement proches du gîte. Ces milieux de chasse aux abords des colonies sont à préserver étant donné que cette espèce a un faible rayon de déplacement.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Urbanisation discontinue, agglomération
- Circulation routière ou autoroutière
- Circulation ferroviaire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Vallon
- Versant de faible pente
- Structures artificielles

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Mammifères- Phanérogames- Champignons	<ul style="list-style-type: none">- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges- Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs- Zone particulière d'alimentation	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF est délimitée par deux ruisseaux dont l'Ady à l'ouest, bordé par deux routes départementales. Cette zone entoure le vallon de l'Ady, composé de chênaies, de prairies et de pelouses sèches. Cet ensemble écologique est un lieu de stationnement et de nourrissage pour les deux espèces de mammifères présentes sur le site. Le périmètre est accolé au nord aux habitations de Marcillac-Vallon, et au sud à des champs cultivés.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues			- Mammifères
- Amphibiens			
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Oiseaux			
- Phanérogames			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			35	
	88 <i>Mines et passages souterrains</i>			1	
	34 <i>Pelouses calcicoles sèches et steppes</i>			12	
	24.11 <i>Ruisselets</i>			1	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44 <i>Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides</i>			5	
	86.2 <i>Villages</i>			1	
	84.4 <i>Bocages</i>			4	
	84.3 <i>Petits bois, bosquets</i>			10	
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			30	
	83.3 <i>Plantations</i>			1	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Cayzac , Privat Gilles)		1	1	2004 - 2004
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	<i>Petit rhinolophe</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : GCMP (Dubourg-Savage Marie-Jo)		39	39	2002 - 2002
Phanérogames	84626	<i>Aster amellus</i> L., 1753	<i>Marguerite de la Saint-Michel, Étoilée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMBA (Menos Jean-Louis)				2006 - 2006

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Basidiomycètes	34478	<i>Pleurotus eryngii</i> (DC. : Fr.) Quélet	<i>Pleurote du panicaut</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMBA (Menos Jean-Louis)				2006 - 2006
Phanérogames	96454	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800	<i>Épipactis à petites feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMBA (Menos Jean-Louis)				2006 - 2006

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
			Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
Angiospermes	84626	<i>Aster amellus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	AMBA (Menos Jean-Louis)		
	AMBA (Menos Jean-Louis)		
	GCMP (Dubourg-Savage Marie-Jo)		
	GCMP (Dubourg-Savage Marie-Jo)		
	ONCFS Sud-Ouest (Cayzac)		
	ONCFS Sud-Ouest (Cayzac , Privat Gilles)		
	ONCFS Sud-Ouest (Privat Gilles)		